

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

## Quels objectifs pour la Suisse?

A propos du «Rapport sur la politique extérieure» du Conseil fédéral

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

Le Conseil national et le Conseil des Etats ont débattu, lors de la session de printemps 2010, du «Rapport sur la politique extérieure» (RPE)<sup>1</sup> du Conseil fédéral et décidé à la majorité d'en «prendre connaissance». <sup>2</sup> A la demande du Parlement, le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) avait, en septembre 2009, non seulement présenté son rapport d'activité annuel mais également un texte de 240 pages rendant compte de tout l'éventail des précieuses activités de politique étrangère de la Suisse dans le monde entier. Le DFAE, dirigé par la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, a mille moyens de contribuer à un monde plus humain et de défendre en même temps les intérêts politiques et économiques de la Suisse. La Suisse profite pleinement de ces possibilités. Il n'y a aucune raison d'abandonner cette politique de notre petit Etat neutre, ami de tous les peuples du monde, et d'aspirer à un rapprochement militaire avec l'OTAN ou à une adhésion à l'UE. Le besoin du DFAE de rapprocher la Suisse souveraine toujours plus de l'UE jusqu'à atteindre l'objectif à long terme de l'adhésion est tout aussi injustifié. Celle-ci entraînerait le renoncement à beaucoup de caractéristiques de la Suisse: la neutralité et les solides structures du fédéralisme et de la démocratie directe. Ce sont ces tendances libérales dans le RPE qui ont suscité au Parlement quelques remarquables prises de position critiques.

Pays neutre et non lié à des structures supranationales, la Suisse est en mesure de s'engager dans le monde entier en faveur de conditions de vie plus humaines et d'aider à résoudre pacifiquement des conflits.

### Aide humanitaire

«Le mandat de la Confédération dans le domaine de l'aide humanitaire s'étend au monde entier et lui prescrit de sauver des vies et d'atténuer la détresse lorsque des crises, des conflits et des catastrophes frappent directement des populations civiles. Cette assistance se conforme au droit international humanitaire et aux principes d'humanité, d'indépendance, d'impartialité et de neutralité.» (RPE, p. 153)

Ainsi, la Direction de la coopération au développement (DDC) a, en 2008, apporté une aide d'urgence lors d'un tremblement de terre en Chine, d'inondations en Bolivie et dans d'innombrables autres situations de détresse dans le monde. La Suisse vient en aide de manière neutre aux victimes de guerres. Ainsi, elle soutient au Moyen-Orient les réfugiés palestiniens et irakiens en étroite collaboration avec le CICR, l'ONU et d'autres ONG. Quand on lit le RPE, on tombe sur une quantité d'opérations humanitaires de la Suisse dans le monde entier.



«Aujourd'hui tout particulièrement, le monde, avec ses guerres et la misère qu'elles provoquent, a un besoin urgent d'Etats neutres qui ne font partie d'aucune alliance politique ou militaire.» (photo caro)

### Renforcement du droit international humanitaire

«La Suisse s'attache traditionnellement à promouvoir et à développer le droit interna-

tional. C'est une des constantes de sa politique extérieure. Elle y trouve un intérêt particulier, ne pouvant user de son poids politique ou militaire. Elle accorde dans ce contexte

### Union européenne ou souveraineté du peuple?

Extraits de l'intervention du conseiller national Ulrich Schlüer (UDC, ZH) du 4 mars à propos du Rapport sur la politique extérieure du Conseil fédéral 2009:

«A propos de l'option UE: Selon le Conseil fédéral, il devient de plus en plus difficile de mener des négociations bilatérales. Mais ce n'est pas vrai. Le problème, c'est que cela ennuie le Conseil fédéral. Il faut continuer des négociations séparées et cela demande des efforts, ce qui est fatigant. Ce serait plus agréable d'en faire partie et de suivre le courant. Mais on est très loin d'un concept quand on répugne à faire des choses ennuyeuses. [...]

Notre problème, et il est sérieux, est que dans notre Constitution, nous défendons la souveraineté du peuple, également dans les importantes questions de politique extérieure. Chez nous, c'est le peuple qui a le dernier mot. Ce qui domine, ce ne sont pas les idées de la ministre des Affaires étrangères qui considère parfois le peuple comme dépassé par les événements. Cela signifie que vous, Madame la ministre des Affaires étrangères, ne pouvez élaborer une politique étrangère efficace qu'avec le peuple, et non pas contre lui. L'attitude de notre peuple à l'égard de l'Union européenne est connue. Dans le passé, l'initiative favorable à une adhésion rapide à l'UE a été massivement rejetée. Ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas s'en accommoder ne peuvent pas représenter notre pays, ils doivent céder leur place à d'autres qui défendront cette position. Les lamentations sur les possibilités de développement limitées sont déplacées. Les lignes directrices ont été fixées dans le cadre de la souveraineté populaire. Une démocratie directe ne peut pas se permettre d'avoir pendant des décennies une politique étrangère – menée par le Conseil fédéral – qui est diamétralement opposée à ce que le peuple a décidé.

A propos de l'intégration de l'armée suisse dans l'OTAN et l'UE, qui est incompatible avec la neutralité: Commençons par mentionner brièvement le pénible chapitre de l'opération Atalante. On n'a pas pu l'effacer du Rapport parce que celui-ci était déjà terminé au milieu de l'année dernière.

Cette idée aussi a échoué parce que chez nous, la souveraineté populaire est un principe politique, le plus important que nous ayons. Et le Conseil fédéral devrait le respecter. [...]

Le Rapport sur la politique extérieure n'évoque pas le fait que la stratégie interventionniste des grandes puissances a échoué dans le monde entier: en Irak et en Afghanistan, les opérations high tech ont été sans effet. On se mêle de toutes sortes d'autres politiques. [...] Concentrez-vous donc sur ce que la Suisse devrait faire. Nous aurions là suffisamment de travail. Une fois de plus, on néglige le droit international de la guerre.»

Question du Conseiller national Mario Fehr (PS, ZH) au Conseiller national Geri Müller (Verts, AG) lors du débat du 4 mars:

«Une partie importante de ce Rapport concerne nos relations avec l'Europe et la question de savoir quelles suites leur donner. Vous n'en avez pas parlé. Je vous demande donc si oui ou non les Verts sont maintenant pour des négociations d'adhésion et pour l'adhésion?»

Réponse de Geri Müller: «Peut-être que le microphone était en panne lors de mon intervention. Il ne s'agit pas ici de savoir si l'on est pour ou contre l'UE. J'ai dit clairement après cet état des lieux qu'il y avait deux possibilités: nous adhérons à l'UE et nous reprenons tout ce qu'elle implique, ou nous menons explicitement une politique de non-adhésion. Cette dernière option signifierait également que la Suisse développe une politique marquée par les particularités et les atouts du pays, mais ce n'est pas une politique contre l'UE. De nombreux parlementaires européens apprécient le fait que la Suisse n'en fasse pas partie car elle est favorable à certaines choses qui n'ont pas été réalisées en Europe, domaines qui pourraient constituer des champs d'expérimentation. C'est cela que j'ai dit.»

Luigi Stamm (UDC, AG) à Mario Fehr: «Vous vous énervez à l'idée que maintenant nous sommes dépendants. Vous voulez adhérer à l'UE. Voulez-vous nous faire croire que nous serions moins dépendants si nous étions dans l'UE?»

une place de premier plan aux droits humains et au droit international humanitaire.» (RPE, p. 138)

Voici un exemple parmi beaucoup d'autres à ce sujet: Après la guerre dans la bande de Gaza en 2008/09, la Suisse est intervenue auprès des autorités israéliennes pour lui demander de respecter le droit international humanitaire et de permettre aux organisations humanitaires d'accéder rapidement à la population de la bande de Gaza. La Suisse a été le premier pays à pouvoir acheminer là-bas des biens humanitaires et à obtenir l'entrée d'une équipe médicale d'urgence du CICR.

Grâce à sa neutralité et au fait qu'elle n'appartient à aucun bloc, la Suisse peut souvent, en collaboration avec le CICR, dont le siège est à Genève, apporter une aide plus efficace que les grandes puissances dont l'aide dépend de considérations partisans.

### Coopération au développement – aide à l'autonomie

La DDC et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) soutiennent la population dans beaucoup de pays en développement grâce à de nombreux projets visant à résoudre des problèmes de développement. D'autres pays industrialisés le font également mais les organisations suisses ont l'habitude, en raison de la démocratie directe, d'aborder les problèmes dans un rapport d'égal à égal avec autrui. On trouvera des exemples impressionnants du travail de la DDC et du SECO dans le magazine *Un seul monde* publié par la Confédération.

### Résolution pacifique des conflits: les bons offices de la Suisse, pays neutre

Un domaine central de la politique étrangère suisse sont ses efforts en faveur de la paix dans le monde. En tant que petit Etat neutre, la Suisse peut accomplir toutes sortes de missions mieux que les autres acteurs. La neutralité ne profite pas seulement à la Suisse. Au contraire, aujourd'hui tout particulièrement, le monde, avec ses guerres et la misère qu'elles provoquent, a un besoin urgent d'Etats neutres qui ne font partie d'aucune alliance politique ou militaire. La résolution pacifique des conflits correspond en outre à une tradition séculaire au sein de la Confédération et vis-à-vis de l'étranger. Aussi n'est-ce pas un hasard si la Croix-Rouge a été fondée en 1863 à Genève et y a toujours son siège. Seul un petit pays neutre pouvait et peut encore assumer le rôle honorable de principal responsable du CICR car la confiance de tous les gouvernements et groupes de population impliqués était une condition indispensable à des activités humanitaires efficaces. Et le terrain neutre qu'offre notre pays est également précieux pour des rencontres de parties en conflit. Le RPE mentionne plusieurs exemples de bons offices récents.

### Le dialogue et la médiation pour régler les conflits

«Un des grands atouts historiques de la Suisse est sa capacité de dialoguer et de promouvoir le dialogue. Le dialogue s'avère nécessaire pour affronter des situations conflictuelles ainsi que des défis délicats et complexes. La Suisse essaie de créer des alliances en vue de focaliser les efforts sur certaines questions importantes de la sécurité humaine. Le dialogue a été jusqu'à présent un instrument particulièrement utile de la politique étrangère helvétique: il a per-

### Sommaire

La campagne contre l'Iran et le droit international

page 3

Notre jeunesse – les citoyens de demain

page 6

Rôle des associations, en particulier lors de crises

page 7

**«Quels objectifs pour la Suisse?»**

suite de la page 1

mis à la Suisse d'obtenir des succès remarquables et de se faire une place au sein de la communauté internationale. Il est devenu l'une des expressions les plus raffinées de la diplomatie. Ces dernières années, la Confédération s'est employée à mettre un terme aux violences dans plusieurs zones de conflit, a contribué à l'accomplissement de plusieurs processus de paix et a inscrit de nouveaux aspects de la sécurité humaine à l'ordre du jour international. La Suisse entend renforcer encore l'instrument du dialogue à l'avenir.» (RPE, p. 123s.)

Ainsi, dans le conflit à propos du programme nucléaire de l'Iran, la Suisse entretient depuis 2006 de nombreux contacts avec l'Iran, l'AIEA et les grandes puissances occidentales, et en 2008 elle a réuni toutes les parties autour d'une table à Genève.

Au Moyen-Orient, la Suisse a un programme civil de promotion de la paix. Elle soutient différentes organisations israéliennes et palestiniennes qui s'engagent en faveur d'une résolution pacifique du conflit, en particulier en faveur du développement de l'Initiative de Genève et de sa diffusion par des ONG israéliennes et palestiniennes. En ce qui concerne le Liban, une rencontre informelle entre toutes les parties a eu lieu au début de 2008 en Suisse et notre pays a proposé son soutien à l'élaboration d'une nouvelle doctrine de sécurité nationale. Finalement, la Suisse a poursuivi son dialogue avec tous les acteurs concernés par le conflit du Proche-Orient au niveau diplomatique afin de trouver des solutions praticables aux problèmes complexes du processus de paix.

**Offre de bons offices sous leur forme classique**

La sauvegarde des intérêts d'autres pays est un instrument traditionnel de la politique extérieure de la Suisse. La Suisse représente depuis des décennies les intérêts américains en Iran et à Cuba ainsi que les intérêts cubains aux Etats-Unis. En Iran, son mandat s'étend notamment au suivi de plus de 7000 citoyens américains qui vivent dans le pays.

Voici deux exemples récents:

- Turquie et Arménie: «A la demande de cette dernière [Arménie] et de la Turquie, la Suisse a offert ses bons offices pour animer un processus de négociation qui a abouti à des résultats acceptables pour les deux parties.» (RPE, p. 125)
- Russie et Géorgie: Se fondant sur une longue tradition de contacts, la Russie a, en octobre 2008, prié la Suisse de représenter ses intérêts en Géorgie. Avec l'autorisation de la Géorgie, la Suisse a assumé un man-

dat de puissance protectrice pour les deux Etats. Cela signifie concrètement que les contacts consulaires et diplomatiques nécessaires sont possibles dans les anciennes ambassades des deux Etats à Tiflis et à Moscou sous la responsabilité des ambassades suisses.

La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey tient beaucoup à promouvoir l'institution des bons offices. Elle prouve ainsi que le monde a un besoin urgent du domaine traditionnel de la politique étrangère suisse.

*Une longue tradition d'accueil d'organisations internationales*  
«La Suisse possède une longue tradition d'accueil d'organisations internationales. [...] Genève, principal siège européen de l'ONU, passe avec New York pour l'un des deux grands centres de la coopération multilatérale.» (RPE, p. 172)

161 Etats entretiennent au moins une mission permanente à Genève. En 2007, quelque 200 000 délégués et experts ont participé à plusieurs milliers de congrès et de conférences organisés à Genève par des organisations internationales et des ONG. «La Genève internationale est une grande chance pour la Suisse, car elle lui permet de jouer un rôle particulier plus que proportionnel à son importance géographique.» (RPE, p. 217)

**Relations économiques et amicales avec tous les peuples du monde AELE ou OMC?**

L'Association européenne de libre-échange (AELE) a été créée en 1960 par l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal, la Suède, la Grande-Bretagne et la Suisse. D'autres Etats y ont adhéré par la suite mais la plupart d'entre eux ont adhéré depuis à l'UE. Bien que l'AELE ne compte aujourd'hui plus que 4 membres (Norvège, Islande, Liechtenstein et Suisse), elle a conclu des accords de libre-échange avec 21 Etats et territoires. Les Etats de l'AELE réalisent avec ces partenaires un volume commercial de 489,1 milliards de francs. De nouveaux accords avec d'autres Etats sont constamment préparés et conclus.

La Suisse ferait bien de placer davantage au centre de sa politique économique la voie libérale de l'AELE en tant que réseau d'Etats souverains égaux en droits. Le Conseil fédéral serait bien inspiré de promouvoir auprès des petits Etats des accords de libre-échange avec l'AELE au lieu de vanter haut et fort l'importance pour les exportations suisses d'une «OMC forte» censée posséder un «système efficace de commerce mondial», et de se dépenser en faveur de l'aboutissement rapide du Cycle de Doha. Tout le monde sait que l'OMC et ses «règles efficaces» profitent avant tout aux multinationales et non aux

PME ou aux paysans, et surtout pas à la population des pays pauvres. Comme le montre l'attaque récente des Etats-Unis contre le marché des capitaux, les règles du libre-échange mondial ne sont valables que quand elles arrangent la superpuissance impérialiste.

**Place financière suisse**

Selon le RPE, il n'était pas juste que dans le contexte de la crise financière, la Suisse et ses banques subissent des pressions de différents Etats qui cherchaient de «nouvelles sources de financement» pour leurs économies considérablement endettées. En particulier, le RPE s'élève contre le projet de l'OCDE de placer la Suisse, qui en est membre à part entière, sur une «liste grise» sans la consulter. En réalité, la Suisse a été le premier Etat, en 1997, à promulguer une loi contre le blanchiment d'argent qui contraignait les banques à signaler les actifs acquis illégalement. La Loi fédérale de 1981 sur l'entraide internationale en matière pénale (EIMP) permet en outre la collaboration avec d'autres Etats lors de la saisie et de la restitution des valeurs acquises illégalement. Aucun autre pays n'a restitué autant d'argent ayant appartenu à des potentats:

«Au cours des quinze dernières années, il a permis à la Suisse de restituer près de 1,7 milliard de francs, soit bien davantage que n'importe quelle autre place financière.» (RPE, p. 142)

C'est à bon droit que le Conseil fédéral déplore dans le RPE que l'étranger n'ait pas reconnu les efforts exemplaires de la Suisse pour faire respecter le droit dans le système financier. Napoléon déjà a profité des caisses bien pleines de la Suisse quand il avait besoin d'argent pour mener ses guerres, mais contrairement aux grandes puissances d'aujourd'hui, il n'a pas essayé d'étrangler la démocratie directe suisse: il l'appréciait et la respectait.

**Des accords bilatéraux avec l'UE jusqu'au bout**

L'énumération des nombreux accords bilatéraux avec l'UE qui existent déjà ou doivent encore être négociés dépasserait le cadre de cet article. Plus tard, nous présenterons les projets d'accords qui auraient des conséquences déterminantes pour la Suisse, par exemple celui sur la libéralisation du marché de l'électricité, celui sur le libre-échange agricole ainsi que l'adaptation de la législation suisse sur les substances chimiques à celle de l'UE. En outre, sous le titre de «Consolidation des relations avec l'UE», le Conseil fédéral cherche à imposer un accord cadre entre la Suisse et l'UE qui vise à «améliorer et à rationaliser» l'adoption par la Suisse du droit de l'UE, c'est-à-dire, en clair, pour soumettre encore davantage notre pays au joug dudit droit.

En même temps, le DFAE insiste sur le fait que la reprise de l'«acquis communautaire» par la Suisse ne doit pas être automatique car ce serait une atteinte à sa souveraineté. Sinon il ne resterait plus à notre pays que d'adhérer à l'UE:

«Se pose néanmoins la question des limites dont souffre la voie bilatérale. [...] Ces limites se situent probablement là où la Suisse dispose d'une moindre influence qu'ailleurs sur les conditions-cadres qui la concernent directement que dans d'autres scénarios. En d'autres termes: La voie bilatérale ne doit pas mener à une adhésion de facto sans droit de vote. [...] Si des raisons d'ordre politique et/ou économique devaient exiger une nouvelle avancée d'envergure dans le sens de l'intégration, un choix s'imposerait au niveau des instruments appropriés – dont l'option de l'adhésion.» (RPE, p. 43)

Vu les prises de position répétées du peuple et des cantons, lors des votations fédérales, contre l'adhésion à l'EEE et à l'UE, une minorité de conseillers nationaux membres de la Commission des affaires étrangères ont à juste titre demandé le rejet du RPE<sup>3</sup> afin de le modifier de la manière suivante:

«Il faut régler nos relations avec l'UE au moyen d'accords bilatéraux qui garantissent les intérêts de la Suisse. L'adhésion n'est pas une option.» (Extrait de l'intervention du conseiller national Ulrich Schlüer)

**Politique de paix ou participation aux guerres des grandes puissances?**

La demande de rejet critique un autre aspect fondamental du RPE, c'est-à-dire le fait qu'il accorde trop peu d'importance à la neutralité: «La neutralité, que le Conseil fédéral a la mission constitutionnelle d'appliquer, doit être réaffirmée en tant que pilier de la politique étrangère. Il faut mettre en pratique la non-intervention dans des zones en conflit (Afrique, océan Indien, etc.) fondée sur notre politique de neutralité.»

Certes, la conseillère fédérale Calmy-Rey a assuré au cours du débat du Conseil national et en réponse à Ulrich Schlüer que le rapport de septembre 2010 insisterait davantage sur la neutralité: «Monsieur Schlüer, [...] Je suis tout à fait disposée à tenir compte dans le prochain rapport des demandes et des propositions que vous faites, en particulier celles relatives à la question de la neutralité. Vous savez que je suis un défenseur de la neutralité et que je me suis fortement engagée en faveur de la promotion de la neutralité suisse. Il n'y a pas de raison que nous refusions d'intégrer dans le rapport 2010 vos demandes.»

Suite page 4

**Explications remarquables du Conseil fédéral dans le Rapport sur la politique extérieure 2009 au sujet des relations entre la Suisse et l'Allemagne**

«C'est avec la République fédérale d'Allemagne que la Suisse entretient les rapports les plus étroits, gage d'une collaboration constructive et durable. La consolidation de ces liens et l'intensité des échanges sont dans l'intérêt des deux parties; ils bénéficient en effet aussi à l'Allemagne.

La Suisse achète à cette dernière pratiquement le même volume de marchandises qu'à l'Italie, la France, les Etats-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni réunis (le volume financier des importations en provenance d'Allemagne était de 65,8 milliards de francs en 2008). Les achats des sept millions d'habitants de la Suisse à l'Allemagne atteignent ainsi pratiquement la moitié du volume acheté par les plus de 300 millions d'habitants des Etats-Unis. La balance commerciale de l'Allemagne avec la Suisse est excédentaire depuis des années (23,1 milliards de francs en 2008), ce qui finance une bonne partie du déficit allemand à l'égard de l'Asie. La Suisse est le sixième investisseur en Allemagne (environ 50 milliards de francs). Elle atteint même parfois le premier rang dans les nouveaux Länder allemands. Un total de 1200 entreprises suisses occupent en Allemagne 260 000 personnes. Elles y disposent d'un vaste réseau de sociétés de production, de distribution et de participation financière.

**Employeur ...**

Certes, la différence de taille se traduit par une certaine asymétrie, qui s'estompe toutefois à mesure qu'on descend dans le sud de

l'Allemagne. Les échanges commerciaux sont par exemple symétriques avec le Bade-Wurtemberg. Dans la Bade du Sud, le rapport s'inverse: plus de 44 000 frontaliers allemands provenant majoritairement de cette région travaillent dans le nord de la Suisse. Dans le district de Waldshut, une personne active sur cinq gagne sa vie dans notre pays.

**... et pays de prédilection des émigrants**

La Suisse est d'ailleurs devenue le pays de prédilection des émigrants allemands qui sont plus de 31 000 à l'avoir choisie en 2008, ce qui représente la moitié d'une ville comme Lucerne. Il y a maintenant plus de 233 000 ressortissants allemands dans la population résidente étrangère; ils constituent la deuxième colonie étrangère après la communauté italienne, et leur contribution dynamique à l'économie, à la culture et à la science, mais aussi au système de santé suisse est tout à fait bienvenue.

**Prises de positions inacceptables**

Ces relations intenses ont été quelque peu perturbées ces derniers temps par le contentieux lié à l'entraide fiscale. Le problème ne provient pas des intérêts parfois divergents des deux pays, mais du ton qu'a pris le débat entre ces deux voisins très proches. Le ministre allemand des finances s'est exprimé à plusieurs reprises de façon inacceptable, et a continué de le faire alors que le Conseil fédéral avait décidé le 13 mars 2009 de reprendre les normes de l'OCDE en matière d'en-

traide administrative dans le domaine fiscal. Ses propos ont été reçus avec indignation par le gouvernement, le Parlement et la population suisse.

**La Suisse n'est pas un paradis fiscal**

Notre pays a clairement manifesté sa position à l'égard de l'Allemagne, publiquement et par les canaux diplomatiques. La Suisse n'est pas un paradis fiscal; elle collabore activement dans ce domaine et a conclu des conventions contre les doubles impositions avec 74 pays, parmi lesquels l'Allemagne – dont elle n'a reçu jusqu'à présent qu'une seule demande d'entraide administrative. Elle a prouvé ses bonnes intentions en concluant avec l'UE des accords sur la fiscalité de l'épargne et la lutte contre la fraude. Cela s'est traduit par un versement à l'Allemagne de 131 millions de francs de produits de la taxation des intérêts en vertu de l'accord sur la fiscalité de l'épargne pour la seule année fiscale 2007.

L'introduction anticipée de l'accord sur la lutte contre la fraude entre la Suisse et l'UE, convenue avec l'Allemagne et avec d'autres membres de l'UE avant que certains d'entre eux aient achevé la procédure de ratification, complète ce dispositif. L'accord est entré en vigueur à l'égard de l'Allemagne et de la majorité des autres Etats de l'UE le 8 avril 2009; 4 pays ne l'ont pas encore ratifié. La controverse avec l'Allemagne a éclaté malgré des contacts intenses, établis et entretenus à tous les niveaux.

**Toute coopération doit être mutuelle**

Les restrictions imposées par l'Allemagne concernant les approches de l'aéroport de Zurich pèsent aussi sur les relations bilatérales. Cette inégalité de traitement pénalise l'aéroport de Zurich par rapport à ses concurrents de Francfort et de Munich. Les mouvements aériens sont pourtant nettement liés à l'Allemagne, puisque environ 70% d'entre eux sont le fait de compagnies allemandes ou en mains allemandes (Swiss, Lufthansa, Air Berlin, etc.), et que près d'un quart sont à destination ou en provenance d'Allemagne. L'aéroport de Zurich est la principale infrastructure aérienne de Suisse et occupe une place importante dans l'économie helvétique comme dans celle de la région transfrontalière.

Il a été convenu que le groupe de travail des deux ministères des Transports procéderait à une analyse commune des nuisances sonores émises par l'aéroport de Zurich selon des méthodes internationalement reconnues. La Suisse soumettra ensuite une proposition de fonctionnement de l'aéroport de Zurich fondée sur les résultats de cette analyse.

Les relations avec l'Allemagne doivent avoir un statut prioritaire à tous les niveaux. Aux yeux de la Suisse, deux voisins aussi étroitement liés ont intérêt à soigner leurs relations. Ils se doivent le respect, même lorsque leurs intérêts ou leurs vues divergent. La Suisse a manifesté à plusieurs reprises sa volonté d'entretenir de bonnes relations avec son voisin du Nord. [...]»

Source: RPE 2009, pp. 46s.

## Réarmement nucléaire après le Sommet de Washington

«Premièrement l'Iran n'est pas une puissance nucléaire. Deuxièmement, jusqu'ici l'Iran veut enrichir de l'uranium et c'est tout. Tout le reste n'est que suppositions.»

Interview d'Albert A. Stahel, professeur à l'Institut d'études stratégiques de l'Université de Zürich



Vasilije Mustur: Monsieur Stahel, le monde sera-t-il plus sûr après le Sommet de Washington?

Albert A. Stahel: Non. Beaucoup de paroles et peu de décisions. Exactement comme le récent accord de désarmement nucléaire entre les USA et la Russie.

Que voulez-vous dire?

L'accord, qui vient d'être signé par le Président des USA, Barack Obama et le Président russe, Medvedev, ne prévoit la destruction que d'une petite partie de l'arsenal nucléaire des deux grandes puissances. Les objectifs de désarmement contenus dans cet accord sont mis en œuvre graduellement depuis 20 ans. La principale différence avec les accords de désarmement précédents est que la destruction des armes nucléaires sera contrôlée.

Cet accord serait donc un simple chiffon de papier?

Le désarmement déjà en cours a simplement été régenté par un accord. Cela ne changera pas grand-chose au nombre d'armes nucléaires. Pour l'instant, d'ailleurs, la Russie ne veut pas désarmer.

Pourquoi?

Seul son armement nucléaire peut garantir la sécurité de la Russie. Les armes conventionnelles n'y suffiraient pas à elles seules. Durant l'ère Eltsine les forces armées conventionnelles russes ont été négligées.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement?

Les forces armées conventionnelles disposent à l'heure actuelle essentiellement d'un matériel datant des années 80. La Russie ne peut donc compter sur elles que partiellement, face à un adversaire sérieux. C'est aussi pour cela que la Russie se dresse avec autant de véhémence contre le bouclier anti-missiles états-unien et qu'elle a déclaré que s'il était installé, elle ne se conformerait pas à l'accord de désarmement nucléaire. Un système de protection en état de fonctionnement pourrait neutraliser l'arsenal nucléaire russe.

Revenons-en au Sommet de Washington: Barack Obama s'inquiète au sujet des matériaux fissiles, dont la sécurité, à son avis, n'est pas assurée.

En se préoccupant ainsi d'un possible terrorisme nucléaire, Obama veut tout simplement détourner l'attention du fait que les USA ne sont pas totalement prêts à réduire leur propre arsenal nucléaire.

Toutefois, cette menace existe vraiment. Au Pakistan – une puissance nucléaire en pleine

expansion – il ne se passe pas de jour sans attentat terroriste. De plus ce pays est pratiquement en état de guerre civile ...

Tant que l'armée pakistanaise sécurise l'armement nucléaire, il n'y a aucun danger de ce côté. En outre les missiles pakistanais ne sont pas dotés d'ogives explosives, à la différence des missiles américains.

Vous jugez donc invraisemblable qu'une arme nucléaire tombe dans les mains d'Al Qaida?

Il est possible qu'Al Qaida se procure du matériel faiblement fissile et puisse alors fabriquer une «bombe sale». Et ce matériau, on peut se le procurer dans des installations et instituts civils. Selon la puissance explosive conventionnelle de la bombe, une ville assez importante pourrait être irradiée.

De toute évidence, la Corée du Nord et l'Iran inquiètent fortement les USA. Ces deux pays ne s'en laissent imposer par personne et le Président iranien ne rate pas une occasion de menacer Israël.

En ce qui concerne la Corée du Nord, ses quelques ogives nucléaires ne sont, pour le régime en place, qu'un moyen de dissuasion en direction des armées américaines stationnées en Corée du Sud. Quant à l'Iran, premièrement ce n'est pas une puissance nucléaire, deuxièmement il s'est jusqu'ici contenté d'enrichir de l'uranium. Tout le reste n'est que simples suppositions.

Mais cela peut permettre au pays de construire une bombe atomique ...

Pas forcément. Les Iraniens doivent d'abord se procurer suffisamment d'uranium et l'enrichir. L'Iran en est bien loin. Tout le monde suppose que l'Iran est en train de construire une bombe atomique. Mais cela ne suffit pas pour que ce soit vrai.

L'armement nucléaire iranien serait-il alors un danger pour cette région instable?

Ce serait surtout un danger pour les troupes américaines présentes en Irak et Afghanistan ...

Mais aussi pour Israël. Ahmadinedjad nie l'Holocauste et menace en permanence Tel Aviv d'une guerre.

Israël doit bien disposer de 200 à 300 ogives nucléaires offensives. Israël est la puissance nucléaire de la région. En outre, Israël anéantirait l'Iran, si ce pays voulait l'attaquer.

De toute évidence, Israël projette depuis longtemps un bombardement des installations nucléaires iraniennes. Que se passerait-il si cela arrivait?

Les chiïtes irakiens entreraient en guerre contre les USA.

Source: www.a-z.ch, 14/4/10

Traduit par Michèle Mialane et révisé par Fausto Giudice, www.taxcala.es

## La campagne contre l'Iran et le droit international

par Karl Müller

En adhérant aux Nations Unies, 192 Etats du monde ont pris les engagements suivants:

- «Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin: prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces contre la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix;
- Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde.»

De plus, il est inscrit dans la *Charte des Nations Unies*, concernant les devoirs des Etats membres:

- «Les membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger.
- Les membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies.»

Le fait que certains Etats, membres des Nations Unies, ont contrevenu à maintes reprises à ces dispositions ne dispense pas le monde actuel de ces engagements. Bien au contraire: Toutes les guerres menées après la Seconde Guerre mondiale ont démontré de façon cruelle à quel point était vrai ce que, en 1945, les membres fondateurs des Nations Unies avaient écrit au début du préambule de la Charte: «Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances.»

Est-ce compatible avec ces principes que des représentants de gouvernements et de médias attaquent verbalement avec force un pays et n'excluent pas une guerre contre lui?

C'est bien ce qui se passe depuis de nombreuses années envers l'Iran. Et avec un nouvel élan depuis ces dernières semaines et mois.

On ne tient pas compte du fait

- que ce n'est pas que le gouvernement iranien qui affirme depuis des années ne pas vouloir posséder des armes atomiques, mais les inspecteurs de l'Agence Internationale de l'énergie atomique (AIEA) de même que les services secrets ne peuvent apporter de preuve tangible d'un programme d'armes atomiques de l'Iran. Les rapports actuels des services secrets américains ont même attesté que l'Iran ne mène pas de programme d'armes atomiques. Certains adversaires de l'Iran prétendent même qu'il ne s'agit pas de prouver l'existence d'un tel programme, mais que c'est à ce pays à prouver qu'il n'en a pas – mais comment est-ce possible alors que tout ce que l'Iran présente comme preuves est remis en question;
- que les déclarations du président iranien concernant Israël sont présentées dans les médias occidentaux de façon erronée et qu'on ne connaît pas de plans de guerre de l'Iran contre Israël;
- que des plans de guerre israéliens contre l'Iran (et même des Etats-Unis) existent très probablement alors même que la Charte des Nations Unies interdit toute acte d'agression;
- que l'Iran est menacé d'intervention guerrière par d'autres pays, voire par de hauts officiers allemands: Entre-temps le manuscrit du discours du général allemand de l'OTAN, Karl-Heinz Lather, tenu le 25 mars à Bonn devant la *Communauté de soldats catholiques* a été rendu public. Et c'est précisément lors de la *Journée mondiale de la Paix 2010* qu'il a dit: «D'ailleurs, la communauté internationale [en fait les Etats membres de l'OTAN] pourrait se voir contrainte d'intervenir militairement si l'Iran ne renonce pas à ses ambitions d'un armement atomique. Il semble que l'action politique, la diplomatie et les sanctions n'apportent guère de solution.» Puis il ajouta – à l'encontre des obligations de la *Charte de l'ONU* – que «les Etats et les gouvernements [ceux de l'OTAN] acceptent en général [donc pas

toujours] un mandat des Nations Unies comme condition d'une intervention militaire [ce qui, selon lui, n'est pas obligatoirement le cas];

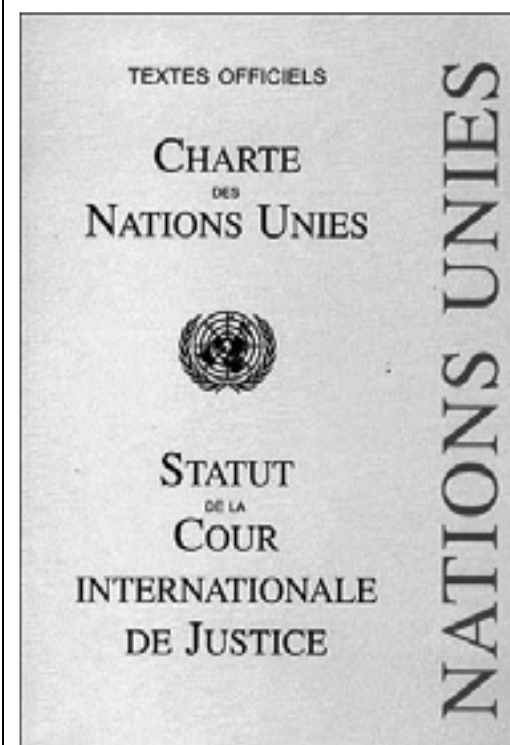
- que les propositions soumises à l'Iran ne respectent pas l'égalité des droits de tous les Etats inscrite dans la *Charte des Nations Unies* et on soumet l'Iran à des exigences sans aucun fondement dans le droit des traités touchant au nucléaire – ce que les décisions du *Conseil de Sécurité* de l'ONU au sujet du programme nucléaire iranien ne peuvent cacher;
- que des Etats qui, comme Israël, le Pakistan et l'Inde, refusent de se soumettre au *Traité sur la non-prolifération* des armes nucléaires (TNP), et disposent d'un énorme arsenal d'armes nucléaires, ne sont pas contraints de rentrer dans le rang (sans parler des 5 puissances nucléaires «officielles», qui ont aussi signé le TNP et se sont engagés à réduire leurs arsenaux nucléaires, voire à les supprimer, mais qui sont à des lieues de leur application) – on travaille ici aussi à deux niveaux;
- que ce n'est pas la «Communauté internationale» qui fait pression sur l'Iran, mais avant tout Israël, les Etats-Unis et l'UE, lesquels se sont unis contre l'Iran et exercent une pression sur les autres pays pour qu'ils se soumettent à leur volonté. La plupart des Etats et des gouvernements, comme par exemple les 118 membres du *Mouvement des non-alignés*, considèrent la politique de l'Iran différemment et estiment qu'il y a une possibilité d'entretenir des relations avec ce pays et de résoudre les conflits, se démarquant ainsi nettement du bloc politique des 3 pays sus-mentionnés, lesquels ne représentent finalement qu'une petite minorité dans l'ensemble du monde.

On n'évoquera pas ici les vraies raisons des plans de guerre contre l'Iran. On se contente de signaler que toute cette agitation guerrière est alarmante pour tout un chacun qui s'intéresse raisonnablement à ce problème. Il est vrai aussi que tous ceux qui menacent l'Iran ne veulent pas forcément la guerre. Toutefois, ils aplanissent le terrain pour ce petit groupe de pays qui veulent cette guerre, en violation de la *Charte des Nations Unies*.

Il est particulièrement inquiétant de constater qu'on n'entend plus aucune voix contraire dans ces gouvernements et ces médias. Il n'y a aucun débat, on se contente de hurler avec les loups, alors même que ces cris n'ont rien à voir avec la vérité, mais ne sont poussés que pour soutenir des projets politiques inavouables.

Cette volonté d'ignorer la *Charte des Nations Unies* n'est pas un délit mineur. C'est proprement une tentative de porter un coup à l'effort des peuples et des Etats de vivre en paix et dans la justice. C'est une menace pour l'humanité et c'est pourquoi, au sein de la Communauté internationale, ils sont nombreux à ne pas vouloir suivre cette voie.

Au cours des derniers 20 ans, plusieurs guerres ont été déclenchées contre la volonté de la Communauté internationale, avec des conséquences dramatiques tant pour les victimes qu'en ce qui concerne les coûts. Il est donc important de réfléchir à la façon d'empêcher une nouvelle guerre et aux moyens à disposition pour faire respecter le droit international – et cela par tous les Etats.



## Des lois sont nécessaires dans le secteur bancaire

Comment 50 milliards de dollars ont disparu des bilans d'une banque privée

Tout le monde est aujourd'hui d'accord sur le fait qu'il y a quelque chose de pourri dans le système bancaire. Il est également évident que des changements sont nécessaires. Car si l'on continue comme avant, de nouvelles crises des marchés financiers sont prévisibles (cf. «Horizons et débats» n° 15 du 19 avril). A la suite de l'effondrement des banques de 2008, ces jours-ci, certains phénomènes se font jour du côté de l'Etat et des banques qui sont importants en vue d'une correction de la politique à adopter.

rt. Dans le récent rapport d'enquête rédigé à l'intention de l'Althingi, le Parlement islandais, on peut lire: «Les banques ont été pillées de l'intérieur par des personnes qui ne respectaient pas les lois.» Les propriétaires principaux des banques s'étaient accordé mutuellement des crédits gigantesques pour des investissements faits dans d'autres domaines sans disposer des garanties nécessaires (cf. «Neue Zürcher Zeitung» du 14 avril). Le rapport constate que les banques contrôlaient l'Etat et non l'inverse. (cf. l'ouvrage «Why Iceland?» d'Asgeir Jonsson. Ce dernier y décrit notamment les pressions exercées sur l'Islande par l'étranger.)

### Energie criminelle

L'énergie criminelle avec laquelle travaillent les P.-D.G (Président-directeur général) a été mise au jour récemment par le rapport d'enquête de la *Federal Reserve Bank of New York* (FED), certainement pas trop critique envers les banques!

Lors de l'enquête de la FED sur la faillite de *Lehman Brothers* de 2008, on a appris

que la banque a fait disparaître de ses bilans, par une astuce apparemment fréquente appelée «REPO 105», une partie de ses dettes, soit 50 milliards de dollars. (A titre de comparaison, les dépenses totales du budget fédéral suisse ont été de 54 milliards de francs en 2007-2008.)

L'autorité de surveillance des Bourses cherche maintenant à savoir si *Goldman Sachs*, *Morgan Stanley*, *J.P. Morgan Chase* ou *Citigroup* qui ont manipulé leurs bilans d'une façon semblable. (NZZ, 10 avril). Ces banques ont été généreusement aidées par l'Etat au cours de la «crise financière».

### Participation de l'Etat

Tout le monde sait que ces escroqueries d'envergure ne sont pas possibles sans la participation des institutions de l'Etat. Ainsi on peut lire dans le rapport adressé au Parlement islandais que sept personnes participant au gouvernement islandais ont manqué à leur devoirs.

Le rapport désigne comme responsable principal l'ex- chef du gouvernement *Haarde*, le ministre des finances, le ministre des marchés financiers, le chef de la surveillance des finances ainsi que le directeur de la Banque centrale constitué de trois personnes. Il faut ajouter à cela l'influence du capital financier international. Mais se sont uniquement les habitants de l'île volcanique du Nord située dans l'océan Atlantique qui, désormais, devront payer des dettes abyssales dont ils ne sont pas responsables, à un moment où ils ont d'autres chats à fouetter.

En Irlande, le peuple ne dispose pas d'un rapport d'enquête comme en Islande. Là-bas,

l'ancien gouvernement a généreusement nationalisé l'*Anglo Irish Bank* «pour la sauver». Cela va coûter 35 milliards d'euros aux citoyens irlandais. Ils devront payer cette somme pour les actifs pourris de la banque. Or le gouvernement leur a dissimulé cela avant la nationalisation.

On se rappelle sans grand plaisir que l'ancien premier P.-D.G. de *Goldman Sachs*, *Henry M. Paulson*, a été ministre des finances dans le gouvernement *Bush*.

Le 19 septembre 2008, au plus fort de la crise bancaire, il a émis le «plan Paulson», premier «plan de sauvetage» de 700 milliards de dollars. Paulson a ensuite disparu dans le secteur bancaire. Le nouveau ministre des finances, *Timothy Geithner*, vient directement de la FED.

### Tirer les leçons des erreurs commises

Chacun a la possibilité de choisir sa banque. On peut opter pour une banque qui travaille comme une société anonyme internationale.

Il existe cependant aussi des banques ancrées dans les régions qui soutiennent le commerce local, en partie sur une base coopérative. Elles ne sont pas à l'abri des effets de crises globales, mais elles ne participent pas activement à leur naissance. Le directeur de ces banques habite souvent dans la région et doit gérer ses affaires de manière à pouvoir regarder en face ses clients tous les jours.

Maintenant, on sait généralement que le type de gestion qui s'est imposé ces dernières décennies ne visait pas le bien commun. On fait maintenant des suggestions diverses qui doivent aboutir à des lois (cf. p.ex. les propositions de *Hans Christoph Binswanger*, dans *Horizons et débats* du 19 avril). On pourrait par exemple réglementer le rôle de la Banque centrale, l'importance du capital propre, la taille des banques ou leur secteur d'activité. L'intérêt croissant des citoyens pour l'ordre financier et économique, dans ce processus important pour tous, ne peut avoir que des avantages. •

Courrier  des lecteurs

## La dignité humaine passe avant les lois du commerce (règles de l'OMC)

Merci pour votre éditorial du 29 mars. La ruine économique des structures agricoles en Afrique (entre autres), due à la politique européenne est un sujet particulièrement important.

Malheureusement vous avez négligé un aspect moins connu qui jette un peu plus de lumière sur notre responsabilité. Les surfaces agricoles qui jusqu'ici nourrissaient les populations locales, précisément en Afrique disparaissent aussi parce que de vastes terres fertiles sont vendues ou affermées à long terme à des firmes étrangères. Ce sont surtout la Chine et l'Inde – mais elle ne sont pas les seules – qui achètent ou afferment par l'intermédiaire des représentants de l'Etat au Congo, au Soudan, en Ethiopie et ailleurs de vastes surfaces dont on chasse ensuite les habitants pour y cultiver des plantes sources de biocarburants, par exemple de l'huile de palme. Et quand ils ne sont pas chassés, ils doivent travailler pour des salaires de misère à produire ces denrées d'exportation, sans que personne ne se préoccupe de savoir comment ils se nourrissent. (Ils peuvent peut-être acheter leur alimentation à d'autres transnationales ...)

De cela, on parle encore un peu, on le lit de temps en temps dans les journaux, récemment encore dans la revue «*junge Welt*» du 13 mars, qui cite une étude réalisée par l'«*Observer*» britannique.

Il est moins connu que l'UE et tout spécialement l'Allemagne encouragent ces agissements, en créant une demande d'«énergies renouvelables.» Prenons un exemple du secteur de la construction de bâtiments: il y a quelques années, une directive européenne a obligé les Etats membres à promulguer des lois et ordonnances imposant des économies d'énergie. En Allemagne a été promulguée une ordonnance relative aux économies d'énergie qui a été remise à jour et renforcée à quelques années d'intervalles. En soi c'est une bonne chose.

Des procédures de calcul compliquées permettent de calculer pour tout projet immobilier à autoriser des besoins en énergie primaire qui ne doivent pas excéder certaines valeurs. L'un des facteurs principaux, dans ces calculs, est le coefficient d'énergie primaire pour une source d'énergie donnée. C'est finalement la volonté politique qui fixe ce dernier. Par exemple les combustibles fossiles (gaz naturel, pétrole) ont un mauvais coefficient, les énergies «renouvelables» en ont un bon. Les énergies renouvelables ne comprennent pas seulement l'énergie solaire ou la géothermie, très utilisée en Suisse, mais aussi les «bioénergies» sous forme de combustibles solides ou de biogaz. La combustion de plantes polluées certes l'environnement, mais c'est considéré comme positif, parce que les plantes brûlées ont auparavant absorbé du

dioxyde de carbone et sont donc «climatiquement neutres». (Elles n'auraient toutefois pas agi autrement si elles étaient mangées et non brûlées.)

C'est ainsi que la demande en bois (granulés) a beaucoup augmenté ces dernières années, mais les maîtres d'œuvre utilisent aussi de plus en plus d'autres sources de bio-énergie pour satisfaire aux prescriptions. En Allemagne beaucoup d'agriculteurs se sont par exemple convertis au colza, parce que les plantes «énergétiques» rapportent plus que les plantes vivrières. Je ne sais pas dans quelle mesure des produits agricoles africains jouent déjà un rôle sur ce marché par le biais, par exemple, de centrales thermiques produisant du chauffage à distance, mais la tendance est nette: il faut produire de l'énergie à partir des plantes.

S'y ajoute depuis début 2009 une deuxième loi allemande, qui exige explicitement qu'on se chauffe en partie avec des énergies renouvelables. Quand un immeuble (neuf) ne remplit pas ces conditions, il n'a droit qu'à 85% des besoins énergétiques de base normaux, il est donc sanctionné.

S'y ajoute aussi depuis quelque temps une vague de «certifications de l'habitat» qui déferle sur le marché allemand de l'immobilier et décerne des médailles comme aux Jeux Olympiques – ce qui bien sûr rapporte de l'argent aux divers organismes certificateurs. Et les propriétaires d'immeubles paient en général, car ils espèrent accroître ainsi la valeur de leur bien. La «durabilité» signifie entre autres que les économies d'énergie sont encore mieux récompensées que la loi ne l'exige. Mais ce sont les mêmes prescriptions qui en décident: celles qui accordent aux bioénergies un bon «coefficient d'énergie de base».

Et le cercle se referme. Les intentions sont bonnes – baisse de la consommation d'énergie, «durabilité» – mais on pousse aussi à détruire des surfaces agricoles vivrières pour produire de l'énergie. Est-ce vraiment un moyen d'assurer durablement l'autosuffisance alimentaire des pays? Une question qui sans doute n'intéresse pas les politiciens.

Cet agencement complexe de prescriptions qui se complètent dissimule une volonté politique bien simple – qu'on a ancrée au moyen de l'octroi de bons coefficients à certaines énergies. Cette volonté fait fi des conséquences qu'elle entraîne pour la production vivrière nationale. L'une d'elles est en effet que tous ceux qui veulent manger sont rendus plus dépendants des multinationales agroalimentaires. Et sans grand profit pour le climat, car les plantes sont brûlées au lieu d'être mangées.

Christian Fischer, ingénieur, Cologne

### «Quels objectifs pour la Suisse?»

suite de la page 2

Bien que la cheffe du DFEA, comme nous l'avons dit plus haut, accorde effectivement beaucoup d'importance à la politique de neutralité dans de nombreux domaines, il faut lui reprocher le fait qu'elle tienne absolument à se mêler aux «grands» et qu'elle ne se limite pas aux nombreux domaines – que nous avons relevés – où il y a vraiment suffisamment à faire pour notre petit Etat neutre.

D'une part, le RPE précise que la Suisse serait éventuellement, à moyen terme, candidate au Conseil de sécurité, organe dans lequel on sait que les cinq puissances ayant droit de veto font la loi et ne se soucient guère d'équilibre et dont une des caractéristiques les plus frappantes est l'esprit partisan.

D'autre part, la Suisse collabore depuis des années avec l'OTAN et son *Conseil de partenariat euro-atlantique* (CPEA).

«Pour la Suisse, le Partenariat est une plate-forme essentielle à la participation aux efforts d'instauration d'une sécurité collective; c'est aussi un vecteur d'échange de connaissances et d'expériences dans le domaine militaire. [...] Dans le cadre du PPP, la Suisse participe à plus de 200 activités par le truchement du DFAE et du DDPS. Il s'agit aussi bien de formations qu'elle propose à d'autres Etats membres du PPP que de la participation à des cours et à des exercices de l'OTAN ouverts aux pays membres du PPP. Sa participation à des activités de ce type permet à la Suisse d'améliorer ses capacités en matière de gestion internationale de crise dans l'optique d'une participation à des opérations de promotion de la paix. Un exemple en est son engagement au Kosovo avec la *Swisscoy*. La Suisse peut ainsi apporter des contributions concrètes à la sécurité du continent. [...] L'OTAN compte de plus en plus, pour l'avenir, sur la contribution de partenaires aux opérations de soutien à la paix (exigeant, pour la Suisse, un mandat de l'ONU ou de l'OSCE) sous forme d'engagements de militaires et de civils sur le terrain. Nos relations avec l'OTAN dépendront donc de plus en plus du type et de l'ampleur de notre contribution aux opérations de paix menées par l'Alliance.» (RPE, p. 66s.)

En outre, le DFEA prépare un accord cadre avec l'UE dans le domaine de la Po-

litique européenne de sécurité et de défense (PESD). Aujourd'hui déjà, la Suisse participe à plusieurs «missions de promotion de la paix» de l'UE dont la majorité de la population n'est pas informée. Le dernier projet, celui de l'engagement de soldats suisses dans le golfe d'Aden contre les «pirates» sous le commandement d'officiers européens (opération *Atalante*) est encore mentionné par erreur dans le RPE (p. 43) alors que le Conseil national s'était nettement opposé à cette aventure contraire à la neutralité lors de la session d'automne 2009.

### Conclusion

Depuis son arrivée au Département des Affaires étrangères, la conseillère fédérale Calmy-Rey a fait beaucoup pour renforcer la politique de neutralité de la Suisse et pour l'utiliser comme un instrument ultramoderne de solution de nombreux problèmes mondiaux. Nous lui recommandons instamment, à elle et à son équipe du DFAE, de réfléchir sérieusement à la question de savoir si la Suisse, petit Etat indépendant, n'a pas suffisamment à contribuer à la paix dans le monde sans marcher aux côtés des grandes puissances. Le renoncement aux engagements dans le cadre du *Partenariat pour la Paix* (PPP), du *Conseil de partenariat euro-atlantique* (CPEA) et de la *Politique européenne de sécurité et de défense* (PESD) libérerait des sommes qu'elle pourrait consacrer à bon escient au désarmement.

«La deuxième priorité de la Suisse porte sur l'élimination totale de toutes les armes de destruction massive et la prévention de leur dissémination ainsi que de celle de leurs vecteurs.» (RPE, p. 114)

Ne voulons-nous pas donner la priorité à cette mission dans le domaine militaire? •

<sup>1</sup> Rapport sur la politique extérieure 2009, réf. 09.052, pp. 1-232. [www.sinoptic.ch/textes/rapports/2009/2009\\_DFAE\\_rapport.politique.etrangere-fr.pdf](http://www.sinoptic.ch/textes/rapports/2009/2009_DFAE_rapport.politique.etrangere-fr.pdf)

<sup>2</sup> Il s'agit d'un rapport d'activité du Conseil fédéral que le Parlement ne peut ni accepter ni refuser. Il a uniquement la possibilité de décider soit d'en «prendre connaissance» soit de le renvoyer au Conseil fédéral avec la demande de le compléter ou de le modifier.

<sup>3</sup> Procès-verbal du Conseil national du 4/3/2010

## Succès partiel pour une révision du Plan loup

### Faut-il faire des réserves à propos de la Convention de Berne?

L'année passée, le loup s'est retrouvé à la une des journaux suisses à plusieurs reprises, les dommages pour les éleveurs ayant atteint une étendue insupportable et, après un combat opiniâtre, on a enfin pu obtenir des autorisations de tir. Le nombre des loups dans le pays ne fait qu'augmenter et les experts mettent en garde contre la formation possible de meutes au cours de cette année. Lorsqu'une meute de 10 à 15 loups, le nombre moyen d'une meute, chasse ensemble, cela devient de plus en plus inconfortable pour l'homme et pour l'animal. Face à ce développement, plusieurs conseillers nationaux ont lancé des motions au Parlement suisse pour créer de nouvelles bases juridiques pour le comportement vis-à-vis des grands prédateurs, avant tout du loup. Dans ce contexte, le Conseil fédéral vient de recommander au Parlement d'accepter une motion qui donnera un peu plus de marge de manœuvre aux cantons pour gérer le problème des loups. Cela ne signifie toutefois pas encore une nouvelle orientation dans la politique du loup de la Confédération. Il semble pourtant que le Conseil fédéral, face aux grands problèmes causés ces dernières années par la «réintroduction naturelle du loup» – comme le souligne le département Leuenberger – soit prêt à des compromis.

thk. Pendant que le WWF, Pro Natura et d'autres associations pour l'environnement continuent leur «offensive de charme» en faveur du loup basé sur une «cohabitation harmonieuse» de l'homme et des grands prédateurs, une discussion démarre lentement, face à la réalité incontournable et grâce à l'engagement de quelques représentants de la politique nationale. La réintroduction du loup n'est surtout pas un projet de la protection des animaux, ceci par le fait qu'avec un peuplement de plus de 200 000 bêtes au monde, le loup ne compte plus parmi les espèces menacées.

La propagande des différentes organisations de la protection des animaux doit être vue sous un autre angle. Si le loup continue à se propager en Suisse, cela aura des répercussions dangereuses sur l'économie alpestre suisse, qui déjà aujourd'hui, doit lutter pour sa survie. Le plan d'*Avenir suisse* de vider plus de 60 vallées alpines et jurassiennes pas assez lucratives, appartient à la catégorie des projets touristiques, actuellement restreints par l'économie alpestre, ou bien à l'exigence de changer la Suisse en une énorme réserve de biosphère – ce sont quelques-uns des plans qui reposent dans les tiroirs de différents «think tanks», créateurs d'opinion. Le plan de régionalisation de l'UE prévoit également de changer la Suisse en un site de tourisme exclusif. Le loup devient finalement un moyen pour parvenir à des fins diverses. Mais tout cela devrait se passer sans consulter la population une seule fois. Les fondements de la Suisse sont attaqués ces derniers temps de divers côtés et pour divers buts politiques, et toute notre attention est requise pour re-



Le Conseil national devra traiter la question des loups lors de la prochaine session. (photo thk)

connaître ces développements et pour y faire front tout en distinguant les simples rumeurs des attaques plus précises. Différents politiciens attentifs ont déjà attiré l'attention sur de tels développements et la direction visée par les actions des protecteurs radicaux des animaux, ce qui a finalement abouti par exemple à la tentative d'instaurer un avocat pour les animaux. Avec des interventions politiques, quelques parlementaires essayent maintenant de lancer la discussion politique et d'arrêter ces développements.

Le 14 avril, le Conseil fédéral a publié une réponse à l'intervention du conseiller national Roberto Schmidt et recommandé au parlement l'acceptation de la motion. Roberto Schmidt exige un assouplissement de l'interdiction de tir et plus de compétences pour les cantons, cependant toujours suivant les directives de l'*Office fédéral de l'Environnement* (OFEV) qui s'oriente jusqu'à présent strictement d'après la *Convention de Berne*.

#### Le Conseil fédéral reconnaît les «dommages à la population d'animaux de rente»

Dans sa réponse le Conseil fédéral reconnaît que les grands prédateurs «se sont répandus et ont augmenté en nombre» et que cela a conduit «de plus en plus à des conflits en raison des dommages aux animaux de rente et des pertes dans l'utilisation des permis de chasse». D'après un article dans la «*Neue Luzerner Zeitung*» du 24 mars, la population du loup aurait atteint le nombre de vingt et, en conséquence, les dommages ont démesurément augmenté.

L'année passée, plus de 340 animaux de rente auraient été tués, ce que montrent les chiffres des *Projets de recherche coordonnées pour la conservation et la gestion des grands prédateurs en Suisse* (Kora). Un nombre très élevé pour la Suisse quand on tient compte du fait qu'il s'y ajoute un grand nombre de cas non connus. La souffrance des moutons est immense, car rarement le loup tue directement le mouton, il le rend simplement inapte à la fuite. Ainsi il se garde une provision de chair fraîche pour plusieurs jours jusqu'à ce que l'animal crève dans des douleurs et des supplices affreux.

#### Certains demandent que la Suisse se retire de la Convention de Berne

Le conseiller national Freysinger reste cependant sceptique en ce qui concerne la réponse du Conseil fédéral. Tant que l'OFEV doit donner son accord il ne faut pas trop en attendre, car la motion du conseiller national Roberto Schmidt concède que «les cantons peuvent, avec l'accord préalable du OFEV [...] prendre des mesures temporaires pour la régulation d'espèces protégées». – «D'abord, la Suisse doit sortir de la Convention de Berne et y ad-

hériter de nouveau ultérieurement avec la réserve correspondante.» Autrement, d'après le conseiller national Freysinger, cela n'est que «de la poudre aux yeux et n'a pas beaucoup d'effet». La Convention de Berne, qui fixe la protection d'espèces d'animaux et de plantes menacés, a été signée en 1979 par beaucoup d'Etats. Quelques pays, comme par exemple la Pologne ou la Finlande, ont fait des réserves concernant la protection des grands prédateurs lors de la ratification de la convention. Cela permet à ces pays de tirer ces animaux, même s'ils sont en général protégés par la convention. L'argumentation de Freysinger n'est pas inexacte, car finalement c'est le département Leuenberger dont dépend l'OFEV qui s'est toujours ouvertement prononcé en faveur de la réintroduction de l'ours, du loup et du lynx. Pour Freysinger, il n'est donc pas

étonnant que le Conseil fédéral approuve la motion, avec elle l'OFEV garde les fils en main». Tout dépendrait maintenant de l'élaboration de la motion mais «sans la sortie de la Convention de Berne, je ne vois que peu de chances».

#### Les éleveurs de moutons parlent d'un «succès partiel»

German Schmutz, président de l'*Association des éleveurs de moutons*, parle, en ce qui concerne la réponse du Conseil fédéral à la motion Schmidt, d'un «succès partiel». «C'est juste de déléguer le tout aux cantons, mais si on doit toujours d'abord passer par l'OFEV, les dommages sont déjà trop grands jusqu'à ce qu'on puisse agir.» C'est là, que German Schmutz voit le problème principal. «Lorsque nous avons des dommages, nous devons pouvoir réagir sans longue procédure avec l'OFEV. Dans des cas de dommages il faut des réactions immédiates comme lors de tous les accidents, aussi avec des hommes, autrement la chance de pouvoir sauver quelque chose est trop petite et cela ne peut pas être comme ça.»

German Schmutz voit un autre problème dans la sensibilisation différente au sein des gouvernements cantonaux. Cela dépend beaucoup de leur appréciation du loup. Et là on n'a pas toujours fait de bonnes expériences.

Le secrétaire de l'*Association de défense contre les grands prédateurs*, Jürgen Rohmeder, partage le point de vue du conseiller national Freysinger, que ce sera seulement avec la sortie de la Convention de la protection des espèces et ensuite par une nouvelle adhésion avec certaines réserves – ces réserves ne pouvant être avancées qu'avec l'adhésion à la convention – que le but politique pourra être atteint. Autrement le danger que l'OFEV oppose toujours son veto, comme c'était le cas jusqu'à présent, ne sera pas banni.

Même si le Conseil fédéral a donné quelques signaux, il faut, pour la sortie de la Convention de Berne, un soutien de la motion Freysinger au Parlement. Une cause qui est partagée par le conseiller national Roberto Schmidt et qu'il exprime dans l'interview ci-dessous.

## On demande un débat détaillé sur le loup au Conseil national



(photo thk)

*Horizons et débats: Monsieur le conseiller national Schmidt, quel sera le résultat de l'acceptation de la motion?*

*Conseiller national Schmidt: Objectivement, nous devons partir du fait qu'une acceptation de la motion au Parlement*

n'amènera pas la disparition du loup, mais qu'elle facilitera la régulation de la population du loup et du lynx. Le Conseil fédéral a prêté main forte en montrant une compréhension qu'avec l'augmentation de la population des loups les dommages augmentent, et il se montre prêt à développer des mesures de régulation par ensemble avec les cantons. Ce n'est certes pas le but final en ce qui concerne le loup, mais c'est un but d'étape.

*Est-ce qu'on pourra tirer le loup plus vite?*

La motion est une motion de l'Urek (*Commission de l'environnement de l'aménagement du territoire et de l'énergie*). Nous avons pris cette voie parce que cela va plus vite. Après les réflexions dans la Commission et les débats avec l'Office fédéral, il n'y aura plus à suivre des processus interminables pour des tirs particuliers avec des échantillons de selles, de salive, d'annonce de dommages etc., mais indépendamment des dommages on de-

vrait pouvoir réguler la population des loups. C'est ça l'idée de la motion, pour qu'on puisse agir sans être obligé de prouver les dommages causés par un loup en particulier. Cela facilitera le processus, mais le loup sera toujours là, cela ne peut pas être changé. On tromperait les éleveurs en disant que le loup n'y sera plus. Pour cela il faudra faire un pas de plus.

*Vous dites que la motion est une étape, quel est donc le but final?*

Le but final devra aller dans le sens de la motion d'Oskar Freysinger et de la motion de la conseillère nationale, Viola Amherd, aussi déposée au cours de la dernière session. Il faudra d'abord sortir de la Convention et avancer ensuite des conditions, c'est-à-dire une réserve correspondante en ce qui concerne le loup, afin qu'il soit moins protégé; ensuite, on adhérera de nouveau. Cela est certainement le but final.

Moi, personnellement je saluerais que le bureau du Conseil national ne traite pas seulement la motion Urek-N, qui repose sur les motions du conseiller national Ruedi Lustenberger et la mienne, mais qu'il annonce pour la prochaine session un débat de deux heures sur le loup au cours duquel toutes les interventions concernant le loup pourront être traitées. Là, il faudra naturellement aussi voter la motion Freysinger. Ainsi l'on verra si le Parlement est prêt à aller jusqu'au but final ou bien seulement jusqu'à la première étape. Mais que cela se passe de cette façon, reste encore une question ouverte.

*Je vous remercie de cette interview.*

### Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante,  
l'éthique et la responsabilité  
pour le respect et la promotion du droit international,  
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur  
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef  
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration  
Case postale 729, CH-8044 Zurich  
Tél. +41 44 350 65 50  
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch  
Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6

Imprimerie  
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.- frs/ 108.- €

ISSN 1662 - 4599

© 2010 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.  
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

## Notre jeunesse – les citoyens de demain

par Erika Vögeli

Dans la discussion sur la violence croissante des jeunes et des mesures de préventions respectives, déjà en 1999, le Centre suisse de prévention de la criminalité (CSPC) a non seulement assigné une tâche primordiale à l'école et au milieu familial mais aussi aux associations.<sup>1</sup> Des associations existent presque partout dans différents domaines, elles sont facilement accessibles, et offrent – tout particulièrement à la jeunesse – un milieu social qui permet des activités satisfaisantes en coopération avec d'autres; ceci est d'autant plus important pendant l'adolescence – une période de vie où les jeunes du même âge et l'appartenance à leur groupe gagnent en importance. Ils offrent un potentiel qui n'est pas encore épuisé même si dans beaucoup de communes des citoyennes et citoyens s'engagent consciemment pour cette cause et apportent une contribution importante afin que les enfants et les jeunes puissent organiser leurs loisirs d'une manière qui fortifie la conscience de leur propre valeur et leurs facultés sociales. Même si aujourd'hui on se plaint ici et là de la réduction du nombre des associations, la vie associative en Suisse, surtout dans les régions rurales, a toujours une grande importance sociale et jouit d'une grande popularité. «Horizons et débats» va publier périodiquement des articles sur

des associations afin d'inspirer et de montrer les nombreuses facettes de la vie associative, son importance pour l'individu et pour le bien commun, ceci pour mieux en percevoir les précieuses contributions.

Alors que dans les années cinquante et soixante du siècle dernier on les a intégrées activement dans les services sociaux et communautaires comme forme de grande valeur faisant partie de la vie sociale, les associations sont malheureusement un peu passées au second plan, et cela pas par hasard. Plusieurs idéologies sociologiques et des «sciences» sociales dénigrent le rapprochement actif de la jeunesse vers la participation et la responsabilité ainsi que l'engagement en faveur de la communauté civique comme «adaptation» au «système». Au lieu de donner peu à peu aux jeunes des tâches dans la commune pour la communauté, et de leur permettre ainsi la possibilité de faire des expériences dans l'accomplissement de tâches et d'éprouver le sentiment d'avoir une importance et une responsabilité pour la vie commune, on a commencé à propager une «culture de jeunesse» à laquelle le travail social avec les jeunes a dû s'adapter. Pourtant on n'a guère discerné que cette «culture de jeunesse» n'est pas née au sein de la jeunesse mais qu'il s'agit plutôt d'une importa-

tion idéologique des Etats-Unis, laquelle sert à établir sur la base de l'hégémonie culturelle américaine et en particulier d'une telle «culture de jeunesse», l'hégémonie mondiale dont Zbigniew Brzezinski parle ouvertement.<sup>2</sup>

Au lieu de laisser sombrer nos enfants et la jeunesse sur la scène de la musique et des jeux électroniques de plus en plus agressive et brutale, – un commerce de milliards lié à l'hégémonie culturelle – au lieu de les abandonner dans un désert intellectuel et émotionnel, les associations offrent beaucoup de précieuses possibilités favorisant le développement de la personnalité, la formation de valeurs et la prévention de la violence au sens propre du terme. Finalement les associations, dont l'organisation ressemble beaucoup au modèle particulièrement démocratique de l'Assemblée communale, offrent à la génération des jeunes une formation civique qui est précieuse dans la vie politique, mais aussi de grande valeur pour savoir prendre ses responsabilités dans la vie professionnelle. •

<sup>1</sup> cf. Centre suisse de prévention de la criminalité (CSPC), Neuchâtel 1999. «Unis contre la violence» ([www.skppsc.ch/1/fr/5violence/550\\_jeunesse\\_violence\\_introduction.php](http://www.skppsc.ch/1/fr/5violence/550_jeunesse_violence_introduction.php))

<sup>2</sup> cf. Brzezinski, Zbigniew. *Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde*. Bayard 1997

## «Il ne faut pas traiter les adolescents comme des enfants, mais comme des personnes à part entière»

**Le développement des jeunes sapeurs-pompiers prouve que les jeunes veulent se sentir responsables**

hd. «Nous avons pensé que nous pouvions offrir aux jeunes un tas de choses, des activités captivantes, la confraternité et la camaraderie et en plus la prise de responsabilité mutuelle.»

Ceci a été le point de départ d'un groupe d'hommes d'une petite commune suisse, qui s'étaient longtemps creusé la tête, pour savoir comment on pouvait – face aux problèmes juvéniles d'aujourd'hui – gagner les jeunes à participer à des activités ingénieuses. Etant eux-mêmes engagés dans des associations, notamment chez les pompiers, ils ont décidé de fonder un groupe de jeunes sapeurs-pompiers pour filles et garçons à partir de 12 ans. D'un côté on pouvait ainsi leur donner un appui et une orientation avec des loisirs pleins de sens et de l'autre côté on pouvait gagner une nouvelle génération pour les sapeurs-pompiers adultes. On a organisé le programme de formation et on s'est procuré l'équipement sans soutien financier extérieur.

L'exemple des jeunes sapeurs-pompiers du Wynental dans le canton d'Argovie montre de manière impressionnante, comment les jeunes membres d'une association peuvent devenir des futurs concitoyens responsables avec un engagement déterminé de longue durée.

Un des organisateurs des jeunes sapeurs-pompiers du Wynental, Jean-François Cachin et sa fille Jacqueline (17 ans), qui est membre enthousiaste de l'Association depuis sa fondation, ont répondu aux questions d'«Horizons et débats».

Horizons et débats: Monsieur Cachin, vous vous engagez depuis longtemps pour les jeu-



Les jeunes sapeurs-pompiers du Wynental en action. (photo mad)

nes sapeurs-pompiers. Pourquoi a-t-on fondé cette association?

Jean-François Cachin: On a développé l'idée par hasard pendant une fête. Notre motivation était d'éloigner les adolescents de la rue. Nous avons pensé que nous pouvions offrir aux jeunes un tas de choses, des activités captivantes, la confraternité et la camaraderie et en plus la prise de responsabilité mutuelle. Pendant un exercice de descente en rappel il faut pouvoir être sûr que l'autre vous tient. Tout marche vraiment bien. Ensuite nous avons es-

quissé les statuts et nous avons présenté le projet aux commandants des trois groupes de sapeurs-pompiers communaux qui y participent. Ceux-ci ont donné leur accord. Chaque année, nous rédigeons un rapport annuel pour les sapeurs pompiers et pour les autorités des trois communes qui nous donnent leurs appréciations. En 2005, nous avons commencé avec 25 adolescents. Aujourd'hui, huit d'entre eux sont dans les sapeurs-pompiers adultes, quelques-uns ont déjà des postes à responsabilité.

Nous avons financé les équipements spéciaux avec des dons, du sponsoring et avec les activités des jeunes sapeurs-pompiers. Sur demande, ils dirigent le trafic sur le parking lors de manifestations ou ils organisent un stand pour snacks pendant une fête d'entreprise. Ils ont également obtenu de l'ancien matériel des sapeurs-pompiers, par exemple des casques et des ceintures de sauvetage.

Quelle est la formation professionnelle des filles et des garçons?

Ils apprennent tout de la même manière que les sapeurs-pompiers adultes. Après deux ans de formation, les adolescents sont au même niveau de formation que les sapeurs pompiers adultes. A l'âge de 18 ans, ils sont capables de participer à un groupe de sapeurs-pompiers d'entreprise ou de village et n'ont plus besoin de suivre de stage d'initiation pour être membre à part entière. Ceci épargne aux communes et aux entreprises des frais de formation élevés.

Est-ce que vous êtes vous-même membre des sapeurs-pompiers?

Entre-temps, je suis presque le plus âgé des sapeurs-pompiers et je suis moniteur d'auto-école pour les gros véhicules des sapeurs-pompiers.

Jacqueline, pourquoi est-ce que tu es entrée chez les jeunes sapeurs-pompiers?

Jacqueline: Cela m'a intéressée et s'il y a un incendie quelque part on peut aider. Et en plus, je trouve que c'est une activité intelligente. Nous avons par exemple également appris comment donner les premiers soins. J'ai aussi du plaisir à être avec mes copains.

As-tu déjà eu une urgence où tu as pu appliquer tes connaissances de jeune sapeur-pompier?

Pendant une course de 1000 mètres, une copine a eu un coup de faiblesse. Moi, je savais qu'elle avait besoin de quelque chose à boire. Je lui ai donné de l'eau et je me suis occupée d'elle jusqu'à ce que l'aide soit arrivée.

Suite page 7

### «L'homme au centre de la pensée et de l'action»

Les membres des jeunes sapeurs-pompiers apprennent au cours de leur formation toutes les compétences que les membres des sapeurs-pompiers adultes doivent connaître:

le schéma ABCD, les extincteurs, les matières dangereuses, l'étude des nœuds, l'étude des matériaux, les premiers soins, le maniement des hydrantes, les produits d'extinction, les échelles de pompiers, les traîneaux de sauvetage, etc.

Les jeunes sapeurs-pompiers n'ont pas encore le droit d'aller sur les lieux de l'incendie. Outre les connaissances techniques, ils apprennent la chose la plus importante, c'est-à-dire le travail et la coopération en équipe avec la plus grande fiabilité. Leur ligne de conduite est la suivante:

«Les JSP (jeunes sapeurs-pompiers) mettent l'homme au centre de leur pensée et de leur action en tant que condition préalable au succès.

Les JSP sont motivés et aimables. Leur apparition en public est toujours exemplaire et correcte.

Les JSP entretiennent la collégialité et la camaraderie. Ils travaillent en équipe.

Les JSP prennent soin de leur équipement personnel et du matériel.

Les JSP, en cas de différends, ne se quittent que lorsque tous les problèmes et incohérences sont résolus.

Les JSP s'en tiennent au code de «cool and clean» ([www.coolandclean.ch](http://www.coolandclean.ch)) [un programme de prévention lancé par «swiss olympic», ndlr.]

Nous sommes fiers de nos performances.

Nous sommes les jeunes sapeurs-pompiers du Wynental!»

Source: [www.jfw-mittleres-wynental.ch](http://www.jfw-mittleres-wynental.ch)

### «Nous nous réjouissons de la prochaine intervention»

hd. Les jeunes sapeurs-pompiers du Wynental (canton d'Argovie) ont invité les jeunes membres du club de gymnastique de Gränichen pour leur présenter leur travail et trouver de nouveaux membres. En collaboration avec les sapeurs-pompiers adultes, les jeunes pompiers ont effectué un exercice d'alerte et ont prouvé leur savoir-faire. Le rapport ci-dessous montre avec quelle responsabilité et quel enthousiasme ces adolescents se mettent à leurs tâches.

«Les jeunes sapeurs-pompiers se sont réunis à midi et quart au magasin des pompiers d'Unterkulm. Quand ils furent tous là, nous sommes allés en Pinzgauer à Beinwil am See, au parking de la piscine. Nous avons collaboré avec la protection civile et avec les pompiers de Menziken. Après être arrivés, nous y avons installé divers postes. Même l'échelle orientable de la voiture des pompiers de Menziken est arrivée pour l'un des postes. L'un des membres de la protection civile a montré comment on peut saisir une «tête de choc» avec une pince hydraulique. Un de ses col-

lègues a montré comment on soulève une voiture avec un coussin. Les jeunes sapeurs-pompiers ont pu montrer comment l'auto-pompe des pompiers de Beinwil fonctionne. Les jeunes du club de gymnastique de Gränichen ont pu essayer eux-mêmes et voir comment un tuyau de jet fonctionne. Puis il y avait encore un poste de premiers secours. On a réparti les enfants dans 5 groupes.

Après les présentations pour les jeunes du club, les jeunes sapeurs-pompiers ont décidé de faire une petite démonstration pour montrer ce qu'ils étaient capables de faire. Pour cela ils avaient besoin de la voiture à échelle orientable. Après l'exercice les hôtes ont pu monter dans la corbeille de l'échelle orientable pour vivre la sensation de la hauteur. La journée a été très riche pour tous les participants. Cela a été magnifique et cool et nous nous réjouissons de participer à la prochaine intervention. A cette occasion un grand merci aux pompiers de Beinwil am See et de Menziken.»

Source: [www.jwf-mittleres-wynental.ch](http://www.jwf-mittleres-wynental.ch)

# Rôle des associations, en particulier lors de crises

## La fiabilité des relations facilite l'organisation de l'aide à l'autonomie

hd. La démocratie directe suisse dépend entièrement de l'engagement des citoyens au sein de la collectivité. Les pères fondateurs de notre Etat fédéral ont constaté très tôt qu'une large participation ne fonctionnerait pas sans une éducation populaire générale et complète. Et il s'agit surtout, selon *Heinrich Pestalozzi*, de l'éducation intellectuelle, manuelle et affective, de l'empathie, de la solidarité et, à partir de cela, de la volonté d'agir résolument et avec courage.

Il entre dans les objectifs de n'importe quelle communauté humaine de former des individus possédant le sens civique, le sens des responsabilités, de la solidarité et la volonté de collaborer. Mais, comme dit le poète, il faut que germe dans la famille ce qui s'épanouira plus tard dans le pays et entre les différents pays, parce que nous formons tous

### «Il ne faut pas traiter les ...»

suite de la page 6

*Comment se passe votre programme d'entraînement?*

Cette année, nous avons 12 entraînements généraux et spéciaux pendant lesquels nous pouvons nous former comme machinistes, pour le service du trafic ou pour les premiers secours. Nous nous préparons pour les championnats argoviens et suisses. Cette année, le championnat suisse des jeunes sapeurs-pompiers aura lieu à Hirschthal (AG), du 18 au 20 juin. Outre les capacités professionnelles on y teste aussi la bonne condition physique et la capacité à travailler en groupe.

*Monsieur Cachin, participez-vous encore à d'autres associations?*

*Jean-François Cachin:* A l'âge de huit ans, je suis entré dans l'orchestre de jeunesse. A l'âge de 16 ans, je jouais dans la fanfare de jeunesse et des adultes et à 18 ans je formais déjà des jeunes musiciens. En tout, j'ai joué dans la fanfare pendant 25 ans. En outre, j'ai joué dans le théâtre du village du chœur mixte. Pour des raisons professionnelles, je ne peux actuellement m'engager plus que pour les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers.

*Comment avez-vous personnellement profité de votre engagement en tant que membre d'association, mais aussi en tant que responsable?*

Un tas de bons copains, beaucoup d'expériences précieuses avec d'autres personnes, et surtout avec des jeunes. J'aime travailler avec des jeunes. Dans la vie professionnelle, j'ai formé pendant de longues années des apprentis dans le domaine des poids-lourds. Aujourd'hui ce sont d'excellents professionnels et je suis toujours en contact avec eux. J'ai toujours été persuadé qu'il fallait donner quelque chose aux jeunes. On ne doit pas les traiter comme des enfants mais comme des personnes à part entière. Ils veulent être actifs, ils veulent apprendre et faire de nouvelles expériences. Nous devons leur en donner la possibilité!

*Est-ce que les associations jouent encore un rôle important dans les communes? Trouvez-vous assez de jeunes?*

Aujourd'hui, il y a tant d'activités de loisir que souvent les enfants s'éparpillent, par exemple dans le domaine des nouveaux médias. Les associations ont de la peine à trouver de la relève bien que la vie associative soit extrêmement importante pour les communes. Sans les associations il n'y aurait guère de vie culturelle dans les communes. Les associations sont également importantes pour la vie commune. Le village est une communauté comme la famille et l'association. Ainsi, on apprend à se connaître, à faire la connaissance d'autrui, à connaître le caractère de personnes très différentes.

*Nous vous remercions infiniment de cet entretien fort intéressant. Nous souhaiterions beaucoup que les parents et les professeurs encouragent davantage de telles activités de loisir pleines de sens.*

sur cette planète la grande famille humaine. Il est évident que les qualités énumérées ci-dessus ne tombent pas du ciel, c'est pourquoi une éducation approfondie, et cela non pas à l'école seulement, mais également au sein de la famille a une grande importance.

### Résolvons nos problèmes grâce au brassage des générations

Mais cela ne suffit pas pour faire des jeunes gens des citoyens réfléchis et disposant d'aptitudes sociales. Pendant longtemps, le ciment susceptible de conduire les jeunes hommes vers une communauté plus large et les amener à vivre ensemble pacifiquement une fois adultes fut longtemps, en Suisse, notre armée conçue comme une «école de la nation». Mais il existe une autre institution capable de donner le sens de la communauté aux enfants et aux adolescents déjà, et cela au-delà de l'école et de la famille, indépendamment du sexe, de l'appartenance sociale ou religieuse, et hors de tout conflit d'intérêts ou partisan, ce sont les irremplaçables associations privées.

Tout ce qui germe déjà comme sens des responsabilités et sens civique au sein de la famille et de l'école peut se consolider et se développer au sein des associations. Des individus d'origines très diverses sont là pour réaliser des tâches et résoudre de manière constructive des problèmes, des conflits,

dans une véritable école de la vie, et cela pour une fois sans parents ni enseignants. Toutes les classes d'âge, tous les métiers y apportent leurs expériences et leurs savoir-faire, les adultes et les jeunes travaillant ensemble à résoudre des tâches concrètes. Ce faisant, les jeunes peuvent profiter des expériences des générations précédentes et, de plus, il s'agit là, à la différence de la vie virtuelle d'Internet, de la vie réelle où les adultes ne sont pas perçus comme des caricatures de ringards mais comme des modèles qui s'investissent dans leur famille, leur profession et leur commune. Ainsi les associations peuvent servir de relais entre l'individu et sa famille d'une part et l'Etat de l'autre. Ce faisant, elles aident les jeunes à devenir des citoyens responsables.

### Les associations protection contre la perte de repères

Aujourd'hui, en Suisse, une part importante des tâches citoyennes s'accomplissent dans le cadre des associations. La possibilité de fonder facilement une association (voir encadré ci-dessous) pour se consacrer à une cause commune est à l'origine d'une grande diversité d'idées et d'approches des problèmes.

Mais les associations ne contribuent pas seulement à enraciner les individus dans la commune et la région où ils habitent, elles contribuent également, par leurs activités,

à intégrer mieux et plus rapidement les citoyens venus d'ailleurs. Dans les communes et différents quartiers des villes, des associations diverses assument une grande partie de la vie culturelle proprement dite. Elles contribuent en outre à la survie des traditions ainsi qu'à la transmission et à la promotion des valeurs.

Les réunions régulières, les intérêts partagés, les décisions prises ensemble conformément aux objectifs de l'association, la maîtrise des conflits entre les membres, tout cela rend plus solides les rapports et plus efficace le travail commun, ce qui ne doit pas être sous-estimé face à un avenir qui s'annonce difficile. Les relations solidaires, le sentiment d'être respecté par les autres membres et les activités très utiles constituent une protection solide contre l'indiscipline, le laisser-aller et la perte de repères.

Les associations peuvent donc jouer un rôle décisif dans les situations de crise. Les structures rodées, la connaissance des situations et des personnes sur place et la fiabilité des rapports qu'elles entretiennent facilitent l'organisation de l'aide à l'autonomie. On n'a pas besoin d'attendre l'aide de l'Etat, on peut tout de suite s'organiser sur place et s'atteler aux tâches qui émanent de la situation. Le danger que la violence éclate et que le désordre s'installe, accentuant les difficultés, diminue. ●

## Le droit associatif et la démocratie directe en Suisse

hd. Les fondements du droit associatif se trouvent à l'article 60 du Code civil. Tous les humains peuvent se mettre ensemble librement pour créer une association, pour autant que l'objectif de l'association ne soit ni immoral, ni illégal.

Une association devient une personne morale et de droit, dès que l'Assemblée constitutive a consigné les statuts sous forme écrite et que le comité a été nommé. Les statuts doivent préciser l'objet de l'association et donner des informations sur ses ressources et son organisation. Une inscription dans le registre du commerce n'est nécessaire que si l'organisation mène une activité commerciale, c'est-à-dire, vise à réaliser un gain financier.

L'assemblée des membres est l'organe suprême de l'association. Elle est convo-

quée par le comité. La convocation se fait selon le règlement des statuts et, en outre, d'après la loi si un cinquième des membres exigent la convocation (art. 64CC).

Tout comme le peuple souverain dans la démocratie directe, c'est l'Assemblée générale qui a le dernier mot à dire dans une association. Elle détermine les besoins de l'association en tant qu'organe suprême. Le comité procède selon les statuts, gère les activités de l'association et soumet à l'assemblée générale des suggestions pour organiser des activités ou d'autres opérations. Les membres, comme dernière instance, ont finalement toujours le dernier mot en ce qui concerne toutes les questions de l'association.

La convocation de l'Assemblée en tant qu'organe suprême revient aussi aux membres. Ils fixent dans les statuts,

quand et à quel intervalle ils veulent se réunir.

L'admission et l'exclusion de membres incombent à l'Assemblée en tant qu'organe suprême.

Avec l'Assemblée, les membres de l'association ont la supervision sur les activités des différents organes de l'association, lesquels peuvent être destitués en cas de non-exécution des buts de l'association.

Tous les membres de l'association ont le même droit au vote. Les décisions de l'association sont prises par la majorité des membres présents (art. 67CC). En outre, les sujets à l'ordre du jour sur lesquels il faut prendre une décision doivent être communiqués en temps utile afin que chaque membre puisse se former sa propre opinion.

## Contribution des associations à la naissance de l'Etat fédéral suisse

hd. Si des groupements rassemblant des personnes ayant les mêmes idées et les mêmes droits décisionnels – selon le principe «one man, one vote» – sont à l'origine de la Confédération, il en fut de même lors de la fondation de notre Etat fédéral moderne de 1848 qui rassembla les associations en tant qu'école de la nation et de la démocratie directe.

Encore à l'époque de la domination napoléonienne sur l'Europe, le sens civique libéral s'éveilla dans la Confédération, par exemple au sein de la *Société suisse d'utilité publique* (1810). Mais les citoyens à l'esprit libéral échangèrent également leurs idées dans des associations scientifiques et culturelles tels les cercles littéraires et les sociétés des sciences naturelles (p. ex. la *Société helvétique*, les sociétés des beaux-arts, la *Schweizerische geschichtsforschende Gesellschaft*).

Les sociétés de tir regroupèrent au début un public assez large. Ainsi, la fondation, en 1824, de la *Société suisse de tir* (association faïtière) permit de renouer avec l'ancienne tradition des fêtes de tir. Ces fêtes, qui attiraient un public nombreux, offraient des occasions idéales pour diffuser des idées libérales et nationales. Depuis la Régénération (mou-

vement libéral, 1830–1848), il y eut des associations nettement politiques, p. ex. l'*Association nationale suisse*, fondée en 1831 ou la société d'étudiants *Helvetia* fondée en 1832. Mais l'*Eidgenössischer Sängerverein*, fondé en 1842 rapprocha les Confédérés quelques années avant le resserrement des liens politiques de 1848.

Ainsi, dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on doit aux associations d'importantes impulsions politiques et sociales. Elles souhaitaient davantage de libertés civiques, une émancipation sociale, promouvaient l'école et apportaient leur aide dans des situations de détresse. Mis à part leurs objectifs statutaires, elles devinrent des lieux d'échange d'idées nouvelles, en particulier d'idées inspirées de la philosophie des Lumières. En tant que forums de discussions, elles encouragèrent la propagation des idées libérales et créèrent un réseau de relations entre les cantons. Leur engagement entraîna des changements économiques, sociaux et politiques. En même temps que le développement des coopératives, les associations contribuèrent considérablement à ce que l'évolution de la Suisse aboutit en 1848 à la fondation de l'Etat fédéral et

ainsi à la *Willensnation* (nation née de la volonté collective) avec ses droits civiques libéraux de démocratie directe.

Dès lors, les associations eurent des activités politiques en proposant de nouvelles lois ou des modifications de lois, en participant à des procédures de consultation ou à la formation de l'opinion avant des votations. Aujourd'hui encore, les manifestations des associations qui ont lieu alternativement dans les différentes régions du pays contribuent à l'entretien de contacts amicaux aux niveaux social et politique dans tout le pays. Elles incitent les citoyens, jusqu'au jour de la votation, à ne pas prendre leurs décisions uniquement en fonction de leur propre point de vue mais à chercher à tenir compte des problèmes et des besoins de toute la Suisse. C'est dans un tel contexte qu'ont pu naître de grandes réalisations comme la Poste, les CFF, l'approvisionnement en électricité, etc. qui offrent des services de qualité jusque dans les villages les plus petits et les plus reculés.

Sources: *Die Schweiz und ihre Geschichte, Lehrmittelverlag des Kantons Zürich, 1998*  
*Dictionnaire historique de la Suisse*  
(www.dhs.ch)

## «Center da Capricorns» – Comment rapprocher la ville et la campagne?

par Madeleine Dommen et Ulrich Meister

Nous montons dans le car postal à Zillis, dans le canton des Grisons, pour nous rendre à Wergenstein, petit village de montagne du Schamserberg qui trône à une altitude de 1489m sur une colline pointant au-dessus de la vallée du Hinterhein. La route est recouverte de neige et notre chauffeuse indigène roule de manière routinière et prudente sur cette route montagnaise abrupte qui traverse des villages étroits. Aux arrêts, elle laisse monter les écoliers qui habitent les villages très dispersés au-dessus de Zillis et qui rentrent chez eux pour déjeuner. Notre but est le *Center da Capricorns* (Centre des bouquetins) logé dans les locaux de l'hôtel Piz Vizà à Wergenstein.

### Initiative de personnes engagées

En 2003, une coopérative se crée qui veut reprendre la direction de l'hôtel construit en 1930 par la Fédération suisse des travailleurs sur métal et de l'horlogerie (FTMH) et édifier un *Center da Capricorns*. Avec le soutien de fondations, de la Confédération et du Canton est lancée l'idée de ce projet pilote de la «nouvelle politique régionale». En 2005, la *Fundazium Capricorn* reprend la direction de l'hôtel et du «Center da Capricorn». L'objectif de la *Fundazium Capricorn* est de promouvoir le développement durable du Schamserberg et de créer des collaborations et des réseaux suprarégionaux. L'hôtel fait partie de ce projet: c'est le point de départ de randonnées et d'activités dans la nature, un endroit où se déroulent des manifestations et des réunions, un lieu d'hébergement qui régale ses hôtes de bons repas préparés avec des produits régionaux. En outre, il y a là une bibliothèque consacrée au thème des Alpes et des bouquetins, un petit magasin de produits indigènes et une exposition sur les bouquetins (en rhéto-roman: *capricorns*). Afin de réaliser ses objectifs, la *Fundazium Capricorn* a établi une étroite collaboration avec l'*Institut de l'environnement et des ressources naturelles de Wädenswil*, qui dépend de la *Haute école des sciences appliquées de Zurich*. Son Bureau du tourisme et du développement durable possède depuis 2007 une succursale au *Center da Capricorns*. 10 employés s'occupent de la promotion du tourisme écologique et culturel. Sur place, ils essaient d'établir des passerelles entre la ville et la campagne, entre les autorités et la population, entre la science et la vie. Ils cherchent à faire apparaître des potentiels, à transmettre des impulsions, à faire des suggestions, à mettre à la disposition de la population indigène des bases pour ses propres activités. Quand on vient de l'extérieur, on trouve là des valeurs dont les autochtones ne sont souvent pas conscients. Il vaut la peine de s'y intéresser. En collaborant avec la population, on développe le tourisme local en tenant compte de la gestion durable de la nature et du patrimoine culturel. On obéit ainsi à une tendance de la société, au besoin de nombreux individus aspirant à une nature intacte, au calme, à la culture, aux échanges sociaux et aux expériences authentiques.

### Cela doit convenir à la population

L'équipe de collaborateurs du Bureau est constituée de différents spécialistes: géographes, historiens, ingénieurs en sciences de l'environnement et du génie rural, sociologues et spé-



L'entrée du «Center da Capricorns». (photo mad)

cialistes du tourisme. Ils travaillent et vivent en partie sur place et se sont habitués à leur nouvel environnement. Leur rôle ne se limite pas à être des catalyseurs et à inciter à créer de nouveaux développements. La réalisation de leurs projets leur donne une responsabilité en tant que membres de la communauté villageoise. Notre interlocuteur, *Werner Tischhauser*, ingénieur en sciences de l'environnement nous dit que cette intégration dans la région est très importante. On connaît les gens avec lesquels on travaille et on développe des projets. Ne réussit que ce qui est vraiment voulu par la population, ce à quoi elle peut s'identifier. On peut constater les résultats du travail du Bureau, qu'il s'agisse de réussites ou parfois d'erreurs dont il faut tirer les leçons. Comme le développement du projet et son évaluation est accompagné par la Haute école, une interaction entre la pratique, la recherche et l'enseignement a lieu. Quelques collaborateurs du bureau de Wergenstein sont en même temps chargés de cours à la Haute école des sciences appliquées de Zurich à Wädenswil.

A quoi ressemble le travail du Bureau du tourisme et le développement durable après ces explications qui semblent encore très théoriques? Nous demandons à *Werner Tischhauser* s'il peut mentionner des exemples de réalisations sur le Schamserberg.

### Jungle des textes légaux et des formulaires

Un projet important est le parc naturel de Beverin, qui doit héberger, avec environ 300 bêtes, une des plus grandes colonies de bouquetins de l'arc alpin.

Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur les parcs de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage du 1<sup>er</sup> décembre 2007, il existe en Suisse aussi un cadre légal pour la création de nouveaux parcs. Cependant, cela nécessite un travail important et complexe. A elles seules, les directives relatives à la soumission du projet comprennent environ 300 pages. Ce n'est pas étonnant qu'une région telle que celle du Schamserberg et de la vallée de Safien, avec une population rurale de 2500 habitants, ne puisse se permettre tout ce travail de conception sans soutien professionnel.

Toutefois, au bureau, les compétences nécessaires sont là. Il a réalisé une étude de faisabilité et a pu convaincre les communes concernées de l'intérêt de ce projet commun. Mandaté par la *Fundazium Capricorn*, il a élaboré un projet de gestion et a tellement avancé dans les travaux préliminaires avec les communes participantes que la demande de subventions globales et la reconnaissance de leur parc naturel en tant que «parc d'importance nationale» a pu être effectuée. En août 2009, il a obtenu la reconnaissance et le soutien financier de la Confédération et du Canton. Jusqu'au démarrage du projet, l'administration est assurée par le bureau, mais celle-ci doit être détachée de la haute école et confiée en 2013 à l'administration du parc naturel.

Les randonnées guidées qui ont lieu régulièrement, les observations du gibier, les visites culturelles pour les hôtes sur le lieu du futur parc ou les séminaires traitant du tourisme durable sont également le résultat de son activité. L'offre ne cesse de s'élargir.

L'*Office grison de l'économie et du tourisme* a chargé le bureau de Wergenstein d'établir le concept d'un bureau de compétences cantonal pour le tourisme écologique et culturel et de créer une structure organisationnelle appropriée. Pendant les trois années d'exécution du mandat (2008–2010), le canton a créé son propre bureau de compétences pour ledit tourisme qui soutient professionnellement les acteurs lors du développement de l'offre dans ce segment touristique et les connecte entre eux.

Un produit concret de ce bureau de compétences est un guide des exploitations agricoles. Avec la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire, les paysans peuvent transformer leurs bâtiments en vue d'activités d'appoint proches de l'agriculture, par exemple la création de *Besenbeiz*.\* Le guide rassemble donc les consignes et les formulaires de demande nécessaires de manière compréhensible si bien que les agriculteurs intéressés peuvent plus rapidement et plus facilement prendre en main ces projets.

Des projets semblables ont été également élaborés en dehors du canton des Grisons. A la demande du *beco* (*Economie bernoise*), on a par exemple conçu un guide pour le développement d'offres touristiques en matière de biens culturels.

### Remise de prix du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)

Jusqu'à présent, le Bureau du tourisme et du développement durable de Wergenstein est une réalisation unique en son genre qui développe en pionnier des compétences pratiques et théoriques au «Center da Capricorns» en vue de la promotion du tourisme durable dans les régions de montagne et les régions périphériques. Son travail et son rayonnement sur l'ensemble de la région ont été honorés à deux reprises déjà: en 2008 par le prix du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et en 2009 par le Prix Binding pour la nature et la protection de l'environnement de Schaan au Liechtenstein.

### Savoir-faire et intérêt pour ce qu'on entreprend

Notre entretien avec *Werner Tischhauser* nous fait comprendre combien on recherche la collaboration avec la population. Cette voie de développement ne peut réussir que si un grand nombre de personnes engagées et dynamiques réfléchissent ensemble et aident à trouver des solutions réalistes, praticables et bien étayées. Ce comportement respectueux de la région et les multiples réflexions sur le travail accompli nous ont impressionnés. On peut bien se représenter le soin et l'empathie qui président à l'élaboration des projets. Toujours est-il que la population de la montagne rend accessible au tourisme son environnement naturel auquel elle est étroitement liée avant tout par son activité agricole, sa culture vécue comme une partie importante de son identité ainsi qu'une certaine intimité de sa communauté villageoise. Elle a besoin que les influences du tourisme restent contrôlables et que les structures construites au cours du temps, la nature et la culture ne soient pas exploitées en tant qu'attractions et minées ou détruites.

Des rencontres authentiques exigent donc aussi de la part des touristes le respect, un comportement manifestant une volonté d'apprendre et de s'adapter à ce qui existe et qui a évolué au cours d'une longue histoire. Ainsi, le tourisme écologique et culturel contient une mission éducative et est, dans son élaboration déjà, astreint au respect et à la prudence. •

Pour de plus amples informations:  
Center da Capricorns, Hotel Restaurant Piz Vizà, 7433 Wergenstein, tél. 081 630 71 72  
[www.capricorns.ch](http://www.capricorns.ch), [hotel@capricorns.ch](mailto:hotel@capricorns.ch)  
Fundazium Capricorn, 7433 Wergenstein, tél. 081 630 70 64  
[www.capricorns.ch](http://www.capricorns.ch), [fundazium@capricorns.ch](mailto:fundazium@capricorns.ch)  
Parc naturel Beverin, Center da Capricorns, 7433 Wergenstein, tél. 081 630 70 83

\* *Besenbeiz*: bistrot en général ouvert seulement par beaux temps et servant de revenu d'appoint, par exemple à une exploitation agricole etc. Les clients sont servis en plein air et se voient offrir la plupart du temps des produits de cette ferme.

## Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Abonnez-vous à *Horizons et débats* – journal publié par une coopérative indépendante

L'hebdomadaire *Horizons et débats* est édité par la coopérative Zeit-Fragen qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et le mensuel *Current Concerns* en anglais.

- Je commande un abonnement annuel au prix de 198.– frs / 108.– €
- Je commande un abonnement annuel au prix d'étudiants de 99.– frs / 54.– €
- Je commande un abonnement de 6 mois au prix de 105.– frs / 58.– €
- Je commande un abonnement de 2 ans au prix de 295.– frs / 185.– €
- Je commande à l'essai les six prochains numéros gratuitement.
- Veuillez nous envoyer \_\_\_\_\_ exemplaires gratuits d'*Horizons et débats* n° \_\_\_\_\_ pour les remettre à des personnes intéressées.

Nom / Prénom: \_\_\_\_\_

Rue / N°: \_\_\_\_\_

NPA / Localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Date / Signature: \_\_\_\_\_

A retourner à: *Horizons et débats*, case postale 729, CH-8044 Zurich, Fax +41-44-350 65 51  
CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich

Le Bureau du tourisme et du développement durable de la Haute école zurichoise des sciences appliquées de Wergenstein définit le terme «tourisme écologique et culturel» de la manière suivante: «Au centre du tourisme écologique et culturel se trouve l'expérience des valeurs intactes de la nature et de la culture. Cette forme de tourisme contribue à la préservation de la nature et de l'agriculture afin que celles-ci puissent continuer à se développer avec ménagement. On encourage une agriculture authentique, on garantit le droit de la population indigène de participer aux décisions, on intègre les multiples secteurs de l'économie de cette région de villégiature et on rend possibles les rencontres entre les indigènes et les vacanciers. Le tourisme écologique et culturel est une approche intégrative du développement régional durable.»